***Axe 1: Le choix du sujet (problématique, question de départ, les hypothèses, la structure générale du processus de la recherche, les concepts, les variables…)***

**1. Le choix du sujet :**

Le succès ou l’échec d’un travail de recherche dépend en bonne partie du choix du sujet d’étude. C’est pourquoi il est bon de faire un choix éclairé.

En recherche universitaire, le sujet peut être imposé par l’enseignant, ou choisi par l’étudiant librement. Quoiqu’il en soit, ce dernier (l’étudiant) doit s’assurer de l’intérêt qu’il porte au sujet. En effet, s’il est peu ou pas captivé par le sujet, il y a fort à parier qu’il ne pourra pas investir l’énergie nécessaire pour mener une recherche à terme et surmener les difficultés inhérentes à toute recherche scientifique (Mace, 1997, pp. 9-11). De plus, le sujet doit répondre à tous paramètres de faisabilité que nous présenteront après (voir le titre 3. Les paramètres de faisabilité).

En Algérie, du point de vue règlementaire, et en ce qui concerne les mémoires de master, l’arrêté n° 362 du 2014 du 09 juin 2014 fixant les modalités d’élaboration et de soutenance du mémoire du master a bien précisé dans l’article 3 que les thèmes des mémoires master doivent être définis pour répondre aux objectifs pédagogiques de la formation (…). Ils sont ainsi proposés selon l’article 4 par l’équipe de formation et validés par le comité scientifique du département (Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique, 2014).

**2. Les sources d’inspirations :**

Pour trouver un sujet de recherche, il faut, d’abord et avant tout, prendre le temps nécessaire pour y réfléchir. L’intérêt à un sujet peut être éveillé par :

- les expériences vécues reliées à la famille, à l’école, au travail, au lieu d’habitation etc.

- le désir d’être utile lorsqu’on espère que la recherche profitera aux autres.

- l’observation de l’entourage si on prend le temps de s’arrêter à ce qu’on regarde quotidiennement de façon distraite.

- l’échange d’idée qui peut éveiller note intérêt à un sujet ou, à l’inverse, nous montrer les difficultés.

- les recherches déjà réalisé dans la mesure où toute recherche est dans le prolongement d’autres recherches (Angers, 2014, pp. 12-13)

**3. Les paramètres de faisabilité :**

Avant de prendre la décision finale de traiter un sujet, le chercheur doit s’assurer de la possibilité de sa réalisation. Pour ce faire, il faut réunir selon Maurice Angers 06 paramètres de faisabilité qui sont :

- le temps disponible sachant que dans un context scolaire, l’éudiant ne dispose qu’un certain nombre de semaines en chaque semestre d’éude (1 et 2), et ce ne sont pas toutes les heures de la semaines qui seront consacrées à la recherche. C’est pourquoi il faut choisir un thème qui peut être réalisé dans le delai accordé.

- les resources matérielles comme les équipements et les laboratoires pour cetains sujets, ainsi que les frais de déplacement.

- l’accessibilité des sources d’information que ça soit les lieux, les personnes ou les documents nécessaires à la recherche.

- le degré de complexité en choisissant un sujet qui n’exige pas d’examiner plusieurs éléments et en évitant les sujets qui exigent une méthodologie sophistiquée de longue date.

- le consensus de l’équipe est un autre paramètre de faisabilité à ne pas négliger. C’est pourquoi une personne qui ne peut s’entendre malgré tout ferait mieux de changer d’équipe avant qu’il ne soit trop tard et ce, pour le bien des deux parties.

- l’imagination qui peut jouer en sens inverse des paramètres précédents peut montrer la faisabilité d’une recherche sur un sujet donné qui apparaissait à première vue difficilement réalisable (Angers, pp. 33-34).

**4. La pertinence du sujet :**

Il n’y a pas de thèmes de recherche bons ou mauvais dans l’absolu. Vous jugerez s’ils sont bons ou mauvais par rapport à plusieurs critères :

- vous-même d’abord : est-ce que le thème vous intéresse, vous motive ?

- votre directeur de recherche (ou promoteur) : est-ce que le sujet s’inscrit dans ses préoccupations, dans sa sphère de recherche, dans la sphère de recherche de l’équipe ou du centre (ou laboratoire) qu’il anime ?

- l’état de la recherche : est-ce que le sujet n’est pas rebattu ? Est-ce qu’il n’est pas impossible à traiter ?

- y a-t-il un champ nouveau qui mérite d’être étudié ?

- vos propres perspectives : votre recherche servira-t-elle vos projets, professionnels, notamment ? (Beaud, 2003, p. 22)

De manière générale, un thème de recherche trouve sa pertinence lorsqu’il s’inscrit dans les valeurs de la société. Le choix d’un thème de recherche ne peut, en effet, échapper à l’influence des valeurs personnelles du chercheur ni à celles de la société dans laquelle il vit (plus grand bien-être personnel, meilleures relations humaines, meilleure vie de groupe, travail plus efficace, niveau socio-économique plus élevé, etc.).

Plus précisément, la pertinence socialed’une recherche s’établit en montrant comment elle apporte réponse à certains problèmes des praticiens et des décideurs sociaux. Ainsi, en éducation, le thème d’une recherche est d’autant plus pertinent qu’il s’insère dans les préoccupations des praticiens (parents, enseignants, etc.) et des décideurs (directeurs d’écoles, politiciens, etc.) concernés par l’éducation.

La pertinence sociale sera donc établie en montrant comment la recherche peut répondre aux préoccupations des praticiens ou des décideurs concernés par le sujet de recherche. Cela pourra être fait en se référant à des textes citant des témoignages de praticiens ou à des écrits par des groupes de pression, des associations professionnelles ou des organismes politiques, en montrant comment l’étude de ce sujet a aidé les praticiens ou les décideurs jusqu’à ce jour et comment la présente recherche pourrait leur apporter des informations pertinentes.

La pertinence scientifiqued’une recherche s’établit en montrant comment elle s’inscrit dans les préoccupations des chercheurs. Cela peut être fait en soulignant l’intérêt des chercheurs pour le sujet (nombre de recherches, livres, conférences), en montrant comment l’étude de ce sujet a contribué à l’avancement des connaissances jusqu’ici et en insistant sur l’apport nouveau de la recherche aux connaissances (par rapport à un courant théorique ou à un modèle conceptuel). Une recherche sera jugée pertinente dans la mesure où l’on réussira à établir un rapport solide entre le déjà connu et ce qui était jusqu’alors inconnu, que ce soit pour le prolonger ou pour s’y opposer. Il est important de positionner la recherche par rapport au savoir collectif. En général, par l’expression « ce qui est connu », les chercheurs désignent uniquement l’ensemble des informations relativement organisées (théories, modèles, concepts, etc.) résultant des recherches où ont été utilisées des méthodes reconnues. Il est important que la question spécifique étudiée s’insère dans un contexte plus global. Pour cela, le chercheur doit pouvoir faire référence aux écrits spécifiques à son objet de recherche (Chevrier, 2003, pp. 53-54).

**5. La question de départ :**

Le premier problème qui se pose au chercheur est tout simplement celui de savoir comment bien commencer son travail.

Le chercheur doit s’obliger à choisir rapidement un premier fil conducteur aussi clair que possible de sorte que sont travail puisse débuter sans retard et se structurer avec cohérence. Peut importe ci ce point de départ semble banal et si la réflexion du chercheur ne lui paraît pas encore tout à fait mûre ; peu importe si, comme c’est probable, il change de perspective en cours de route. Ce point de départ n’est que provisoire. Par la question de départ, le chercheur tente d’exprimer le plus exactement possible ce qu’il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre (Quivy et Campenhoudt, 2006, pp. 25-26).

**6. Les critères d’une bonne question de départ :**

Pour remplir correctement sa fonction, la question de départ doit présenter des qualités de clarté, de faisabilité et de pertinence :

- la qualité de la clarté se réalise en étant précise, concise et univoque.

- la qualité de la faisabilité renvoie au fait d’être réaliste.

- la qualité de la pertinence signifie que la question de départ doit être une vraie question, qui aborde de ce qui existe et qui fonde l’étude du changement sur celle du fonctionnement et dont l’intention est de comprendre des phénomènes étudiés (Quivy et Campenhoudt, p. 35).

**7. La problématique :**

Un problème de recherche se conçoit comme un écart conscient que l’on veut combler entre ce que nous savons, jugé insatisfaisant, et ce que nous devrions savoir, jugé désirable (Chevrier, p. 52).

Dans une perspective déductive et confirmatoire, la problématique s’élabore à partir de concepts issus de la littérature scientifique pour se concrétiser dans une question spécifique de recherche permettant de confronter cette construction théorique à une réalité particulière (Chevrier, p. 56).

Selon Quivy et Campenhoudt, la problématique est l’approche ou la perspective qu’on décide d’adopter pour traiter le problème posé dans la question de départ (Quivy et Campenhoudt, p. 101).

**8. Les temps de la problématique selon Quivy et Campenhoudt:**

Construire sa problématique revient à répondre à la question : comment vais-je aborder ce phénomène ?

Concevoir une problématique peut se faire en deux temps. Dans un premier temps, on fait le point des problématiques possibles, on en élucide les caractéristiques et on les compare. Pour cela, on part des résultats du travail exploratoire. Dans un deuxième temps, on choisi sa propre problématique en connaissance de cause. Choisir, c’est adopter un cadre théorique qui convient bien au problème et qu’on est en mesure de maîtriser suffisamment. Pour expliciter sa problématique, on redéfinit le mieux possible l’objet de sa recherche en précisant l’angle sous lequel on décide de l’aborder et en reformulant la question de départ de manière à ce qu’elle devienne une question centrale de la recherche. Parallèlement, on expose l’orientation théorique retenue et on l’aménage en fonction de l’objet de recherche de manière à obtenir un « système conceptuel organisé » approprié à ce que l’on cherche (Quivy et Campenhoudt, pp. 101-102).

**9. Les hypothèses :**

Pour Gordon Mace, une hypothèse peut être envisagée comme une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique de recherche. Il précise que l’hypothèse dont il est question ici est du type hypothèse-interaction qui convient de distinguer, comme le rappelle Loubet de Bayle, de l’hypothèse-uniformité. La première, plus élaborée, sous-tend une relation entre concepts, tandis que la seconde, plus simple, porte sur un seul concept ou un seul phénomène observé (Mace, 2003, p. 35).

D’après Quivy et Campenhoudt, l’hypothèse se présente comme une réponse provisoire à la question de départ de la recherche, progressivement revue et corrigée au cours du travail exploratoire et l’élaboration de la problématique (Quivy et Campenhoudt, p. 127).

Selon Maurice Angers, l’hypothèse est une réponse supposée à une question de recherche, prédiction à vérifier empiriquement. Elle est la première étape de concrétisation de la question de recherche. Cependant s’il n’est pas possible de faire une prédiction, elle est remplacée par un objectif de recherche qui se définit à son tour comme intention manifestée de se renseigner empiriquement pour répondre à la question de recherche (Angers, pp.26-27).

Parant de toutes les définitions données précédemment, il ressort que l’hypothèse peut avoir plusieurs types (formes).

**10. Les types d’hypothèses :**

En fonction du nombre des variables que l’hypothèse comporte, elle peut être de trois formes. Ainsi, L’hypothèse univariée porte sur un seul phénomène. L’hypothèse bivariée comporte deux phénomènes qui sont reliés l’un à l’autre. C’est la forme la plus courante d’hypothèse qui vise à expliquer le phénomène. Enfin, l’hypothèse multivariée comprend pour sa part un lien entre plusieurs phénomènes (Angers, pp.31-32).

**11. L’origine des hypothèses:**

Dans le cadre de la méthode hypothético-inductive, la construction part de l’observation. L’indicateur est de nature empirique. À partir de lui, on construit de nouveaux concepts, de nouvelles hypothèses et, par là, le modèle que l’on soumettra à l’épreuve des faits. En ce qui concerne la méthode hypothético-déductive, la construction part d’un postulat ou concept postulé comme modèle d’interprétation du phénomène étudié. Ce modèle génère, par un travail logique, des hypothèses, des concepts et des indicateurs qu’il faudra rechercher des correspondants dans les faits (Quivy et Campenhoudt, p. 133).

**12. Les caractéristiques de l’hypothèse :**

- Une hypothèse doit être plausible, c’est-à-dire, qu’elle doit avoir un rapport assez étroit avec le phénomène qu’elle prétend expliquer. La plausibilité de l’hypothèse fait également référence à sa pertinence par rapport au phénomène étudié. Pour déterminer cette pertinence, il faut avoir beaucoup lu sur le ou les phénomènes que nous voulons étudier parce que l’aptitude à formuler une hypothèse pertinente est directement proportionnelle à la connaissance que nous aurons acquise sur l’objet d’étude.

- Une hypothèse doit être vérifiable.

- Une hypothèse doit être précise. Ainsi, sa formulation doit éviter toute ambiguïté et toute confusion quant au choix des concepts ou termes clés utilisés et à la relation postulée à cette étape. Les termes clés de l’hypothèse doivent être suffisamment précis et représenter le plus adéquatement possible les phénomènes ou les dimensions des phénomènes à l’étude ; la relation postulée entre ces phénomènes doit aussi être spécifique et éviter toute forme d’ambiguïté.

- Une hypothèse doit être communicable. Elle doit être comprise d’une seule et même façon par tous les chercheurs, car le contrôle ultime du travail scientifique consiste en ce que quelqu’un d’autre puisse reproduire, pour les vérifier, les différentes étapes de la recherche de notre démonstration. (Mace, pp.38-39).

- Une hypothèse doit utiliser des termes neutres. Elle ne doit être formulée comme un souhait ni exprimer un jugement personnel sur la réalité (Angers, p.28).

**13. Les concepts :**

Le concept est une abstraction, une pensée, un moyen de connaissance (Grawitz, 2001, p. 18). Il est ainsi une représentation mentale, générale, abstraite d’un ou de plusieurs phénomènes ainsi que leurs relations et qui peut être décomposé en ses différentes dimensions (Angers, p.28).

**14. Les types des concepts :**

Il ya deux façons de construire un concept. Chacune correspond à un niveau différent de conceptualisation. L’une est inductive et produit des concept opératoire isolés, l’autre déductive et crée des concepts systémiques.

Un concept opératoire isolé (COI) est un concept construit empiriquement à partir d’observation directes ou d’informations rassemblées par d’autres. C’est à travers les lectures et les entretiens de la phase d’exploration que l’on peut receuillir les élément nécessaires à cette construction.

Un concept systématique de sa part, n’est pas induit par l’expérience ; il est construit par raisonnement abstrait : déduction, opposition, implication, etc., même s’il s’inspire forcément du comportement des objets réels et des connaissances acquises antérieurement sur ces objets. Dans la plus part des cas, ce travail abstrait s’articule à l’un ou l’autre cadre de pensée plus générale, que l’on appelle théorie générale ou paradigme (Quivy et Campenhoudt, pp. 116-118).

**15. Les variables :**

La variable indépendante est la variable qui devrait avoir un effet sur la variable dépendante. Dans la méthode expérimentale, elle peut prendre aussi les noms de variable cause, antécédente, active ou expérimentale, ou encore de variable stimulus lorsqu’elle commande une réponse au sujet.

La variable dépendante est la variable qui subit l’effet de la variable indépendante (Angers, 32)

**16. La structure générale du processus de la recherche :**

Le processus de recherche n’est pas linéaire. Même s’il est présenté dans les ouvrages de méthodologie sous forme d’étapes successives, cela n’est fait que pour des fins pédagogiques qui consistent à bien comprendre chaque étape du projet de recherche. Il faut être cependant conscient que cela ne se passe pas de cette façon dans la réalité. L’activité de la recherche fait que les étapes du processus se chevauchent(Mace, p. 115).

Pour le plan du rapport de recherche, il ne correspond pas point par point à la table des matières qui apparaitra dans le rapport de recherche (mémoire), mais il servira certainement à la construire. Son contenu sera conventionnellement réparti entre une introduction, un développement et une conclusion. Les éléments d’information devant apparaître dans chacune de ces composantes fixent les grandes lignes de l’organisation de ces dernières. C’est le plan détaillé du contenu du développement qu’il est important de dresser. Il fera ressortir les principaux éléments qui composeront la démonstration dans l’ordre qui convient le mieux. Il faut préciser de quoi il sera question dans chaque chapitre ou section, ce qui permet s’assurer, d’une part, que rien d’essentiel ne sera oublié et que, de l’autre part, les répétitions seront évitées. (Angers, p. 173).

**La liste des références bibliographiques :**

**Les livres :**

- Angers, M. (2014). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (6° éd.). Québec : Les éditions CEC.

- Beaud, M. (2003). *L’art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire* (3° éd.), Paris : La découverte.

- Chevrier, J. (2003). La spécification de la problématique. In : Gouthier, B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4°éd., p. 51-84). Québec : Presse de l’université du Québec.

- Grawitz, M. (2001), *Méthodes des sciences sociales* (11° éd.). Paris : Dalloz.

- Mace, G. (1997). *Guide d’élaboration d’un projet de recherche* (2° éd.). Bruxelles : De Boek Univeristé.

- Quivy, R. et Campenhoudt, L. V. (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales* (3° éd.), Paris : Dunod.

**Les textes juridiques :**

Arrêté n° 362 du 2014 du 09 juin 2014 fixant les modalités d’élaboration et de soutenance du mémoire du master.